

Ligne directrice sur l'agrégation des données sur les risques et la divulgation des risques

(Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, art. 565)

L'Autorité des marchés financiers publie pour consultation le projet de *Ligne directrice sur l'agrégation des données sur les risques et la divulgation des risques*, applicable aux fédérations de caisses. La date prévue de prise d'effet de la ligne directrice est le 1^{er} février 2016.

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le 13 novembre 2015. Il est à noter que les commentaires soumis seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

Soumission des commentaires

Les commentaires doivent être soumis à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire générale
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Mauricio Reyes
Direction de l'encadrement prudentiel des institutions financières
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4527
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courrier électronique : mauricio.reyes@lautorite.qc.ca

Le 21 octobre 2015